

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

ID : 033-213300775-20251013-2025_74-DE

COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)

Date de convocation :
06/10/2025

Membres :En exercice **18**Présents : **13**Votants : **15****Date d'affichage :**

14/10/2025

Date de publication :

14/10/2025

Le 13 octobre 2025 à 20h30 au foyer polyvalent

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean Georges CLAIR, Maire.

Étaient présents : Gabriel BEUGIN, Jean Georges CLAIR, Lionel COUBRA, Anne – Cécile DUCOSSON, Olivier FORËT, Fabrice GUIRAUD, Carine LASSOUANE, Vincent NEVOT, Katia PÉDEMAY, Céline PELTIER, Tovo RABEMANANTSOA, Sophie SUBIRATS et Aurore VERDIER

Étaient représentées : Aurélia FOURNIER par Jean Georges CLAIR et Nathalie KATSAMANTOU par Anne Cécile DUCOSSON

Absents : Daniel BORDES, Damien OBRADOR et Muriel PAILLER

Secrétaire de séance : Katia PÉDEMAY

DÉLIBÉRATION N° 2025-74**OBJET : Choix de l'entreprise pour la réalisation d'aménagements sécuritaires de voirie**

Au budget 2025, une ligne budgétaire de 70 000 € a été ouverte pour financer des aménagements sécuritaires de voirie (écluses et feux récompense) dans le bourg de Villagrains et à Cabanac, route du Trétin et route des Graves.

Pour rappel, conformément à la délibération n° 2025-42 du 16 juin 2025, M. le Maire a signé une convention avec le Département de la Gironde pour l'aménagement d'écluses sur des routes départementales en agglomération.

Pour la création des écluses, une consultation a été lancée. Les offres remises sont les suivantes :

- LPF Travaux Publics / 47 410 € HT soit 56 892 € TTC,
- Sarl TGS / 53 637,02 € HT soit 64 364,42 € TTC,
- Atlantic Route / 52 365,82 € HT soit 62 838,98 € TTC.

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de valider la solution proposée par LPF Travaux Publics de création d'une écluse double avec bordures sur la RD 116 (route du Trétin) et de deux écluses simples sur la RD 651 (bourg de Villagrains),
- d'autoriser M. le Maire à signer le devis de 47 410 € HT proposé par l'entreprise LPF Travaux Publics et toute pièce afférente à ce dossier.

POUR : 15

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.
En mairie, le 13 octobre 2025

Le Maire



Jean Georges CLAIR

La secrétaire de séance



Katia PÉDEMAY